

MEURTHE-ET-MOSELLE Société

La « coloco » pour seniors se développe

Le groupe Ages & Vie va construire six maisons adaptées pour les personnes en perte d'autonomie à Baccarat, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, Dieulouard, Domgermain et Valleroy. Elles accueilleront une centaine de colocataires.

C'est un moment symbolique auquel je suis très attaché. Pour nos personnes âgées, pouvoir rester chez soi dans un environnement qui favorise l'autonomie est essentiel. » Mathieu Klein affichait un large sourire jeudi, à l'Hôtel du Département. Le président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle signait officiellement l'arrêté autorisant la mise en œuvre du projet porté par le groupe Ages & Vie, spécialiste de la colocation entre seniors, filiale du groupe Korian.

L'occasion pour lui de saluer la détermination de Michel Marchal, conseiller départemental du canton de Baccarat, qui a fortement incité le Département à se lancer dans ce projet. Fondé en 2006 à Besançon par Simon Vouillot, Thierry Morel et Nicolas Perrette, le groupe Ages & Vie développe un modèle inédit d'habitat pour personnes âgées. Le concept : une colocation à huit personnes âgées dans un grand appartement ou une maison, où viennent travailler trois auxiliaires de vie à temps plein, dont l'une habite sur place.

« Avec les autres cofondateurs, nous nous sommes demandé comment trouver une alternative à l'EHPAD pour les personnes en perte d'autono-

mie qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui veulent rester dans leur village ou leur quartier », explique Simon Vouillot. « La première maison a été créée en 2008 à Montfaucon, un village surplombant Besançon, dans le Doubs. »

Création de 40 emplois

En Meurthe-et-Moselle, Age & Vie construira six maisons dans les communes de Baccarat, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, Dieulouard, Domgermain et Valleroy qui permettront d'accueillir une centaine de colocataires et de créer environ 40 emplois directs d'auxiliaires de vie. « On commencera par Baccarat où les travaux devraient démarrer en début d'année prochaine, souligne Simon Vouillot. La livraison de cette première mai-

son adaptée aux personnes âgées en Meurthe-et-Moselle est prévue pour l'été 2020 et l'ensemble d'ici 2021. »

Chaque maison Age & Vie proposera un cadre de vie adapté et sécurisé pour huit personnes en perte d'autonomie. Les colocataires disposeront de leur propre studio (35 m²) avec une entrée indépendante et d'un espace salon/salle à manger commun, ouvert sur une cuisine contemporaine, où seront préparés et partagés les repas et les moments de convivialité. « Chaque colocation sera composée de deux maisons mitoyennes, dont chacune s'étendra sur 400 m² au sol, sur un terrain de 3.000 m², détaille Simon Vouillot. Le coût global du projet se monte à 12 millions d'euros. »

Jean-Christophe VINCENT



Mathieu Klein, président du Conseil départemental, a signé l'arrêté autorisant le projet. Photo J.-C.V.

1.500 € de loyer

En déduisant les aides (APA, crédits d'impôts, APL), les colocataires des maisons Age & Vie paient chacun en moyenne un loyer de 1.500 euros mensuels comprenant les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne (accompagnement personnalisé, repas, linge, ménage...). Pour seize personnes âgées en colocation, le dispositif prévoit l'intervention de six auxiliaires de vie à temps plein dont deux habitent sur place, dans un logement de fonction. « Chaque maison Ages & Vie reste ancrée sur son territoire, ouverte à l'extérieur, accueillante pour la famille et les amis », souligne Simon Vouillot. « L'idée, c'est de permettre aux personnes âgées qui y habitent de mener la vie la plus normale possible, avec un accompagnement 24 h/24 assuré par les auxiliaires de vie. »

Dès l'origine, le concept a été mis au point et développé en partenariat avec les maires des communes pour répondre au mieux à leurs attentes. « Au niveau du Département, nous avons travaillé pour que ce projet soit accessible aux personnes à revenus modestes », précise Marie-Annick Helfer, directrice de l'autonomie au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

J.-C.V.



Dans le dispositif, les auxiliaires de vie préparent à manger pour les colocataires qui prennent le repas en commun. Photo d'archives L. LAUDE

Rédactions

Nancy : 03 83 59 03 60
lerredacncy@estrepublikain.fr

Lunéville : 03 83 73 07 56
lerredaclun@estrepublikain.fr

Pont-à-Mousson : 03 83 81 06 58
lerredacpam@estrepublikain.fr

Toul : 03 83 43 01 64
lerredactou@estrepublikain.fr



Retrouvez-nous également sur facebook

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 082 201

Service & appel gratuits
ou par mail à lerfilrouge@estrepublikain.fr

